

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

MASTER
DOMAINE : ARTS LETTRES ET LANGUES
MENTION : Master LLCE (Langues, littératures et civilisations étrangères)
SPÉCIALITÉ : ÉTUDES ROMANES
Finalité : Professionnelle (parcours 1), Recherche (parcours 2 et 3)

Autorité responsable de la certification (cadre 2)	Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)
Université Paris Ouest Nanterre La Défense Rectorat de l'académie de Versailles	Président de l'Université Recteur Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau : I (BAC + 5)

Code NSF : 3 (Cadres administratifs et supérieurs), 5 (Employés), 6 (ouvriers)

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis (cadre 5)

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités suivantes :

Métiers de l'enseignement, de la recherche, de la traduction et de l'interprétation, de la documentation, de la médiation culturelle et de la fonction publique.

Compétences ou capacités évaluées :

Compétences disciplinaires, compétences d'expression et de compréhension orale et écrite dans plusieurs langues ; maîtrise de la recherche documentaire et des nouvelles technologies.

Capacité à assimiler, synthétiser, problématiser.

Rédiger un mémoire en organisant méthodiquement sa pensée et en respectant les conventions d'usage.

Analyser les textes et les confronter.

Traduire les textes.

Capacité à mener et à organiser une recherche autonome, individuellement ou en groupe.

Concevoir, argumenter, communiquer et défendre les résultats d'un travail.

Respecter les règles éthiques en matière de savoir.

Suivre et conseiller les élèves dans l'organisation du travail personnel

Pour les métiers de la culture et de la communication, réunir des informations, rédiger, exposer, animer un débat, résumer.

Métiers de la documentation : explorer un champ disciplinaire, classer les notions, gérer les documents, surveiller leur apparition.

Métiers de la recherche : établir avec rigueur un appareil critique.

Métiers de l'éducation : connaissance des métiers de l'Éducation Nationale, de ses règles éthiques.

Maîtrise des techniques pédagogiques (parcours 1)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur

de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités : Enseignement, recherche, communication et culture, documentation. Etablissements scolaires, bibliothèques, archives, organes de presse, maisons d'édition, administrations publiques.

Types d'emplois accessibles :

Professeur, traducteur-interprète, journaliste, éditeur, cadre administratif et commercial

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :

22121 Professeur du secondaire
32241 Traducteur terminologue
32211 Journaliste
32231 Editeur
33115 Cadre administratif et commercial

Réglementation d'activités : Cette activité est soumise à l'application de l'article L 363-1 du code de l'éducation qui prévoit la possession de certifications spécifiques parmi lesquelles figure le master. Tous les concours de l'enseignement impliquent la validation d'un master, diplôme de niveau I.

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

Initiation et approfondissement de la pratique de la recherche ; méthodes d'analyse et de synthèse ; approfondissement des connaissances spécialisées en civilisation, littérature, linguistique. Initiation aux problématiques complémentaires, vers la pluridisciplinarité et le renforcement de la culture générale.

Pratique de la langue, LV2 et stage professionnalisant.

Le diplôme est organisé en quatre semestres, chacun de trente crédits.

Au cours de chaque année (première année : M1 et deuxième année : M2), l'étudiant rédige un mémoire. Il participe à trois séminaires (M1) et deux séminaires (M2). Il reçoit enfin un enseignement méthodologique et, selon le parcours, professionnalisant.

Modalités de contrôle :

Les UE se compensent selon les modalités de contrôle votées par l'université. La compensation est intégrale entre les UE.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé à vie (unités capitalisables)

L'accès en master 2 est soumis à l'agrément de la commission spécifique. L'étudiant doit définir un projet agréé par son directeur de recherche.

Le contrôle est continu (écrit et oral). Compte tenu de la spécificité des éléments évalués (mémoires en particulier), il n'y a pas d'anonymat.

Le mémoire doit être dactylographié. Il est soutenu oralement en fin d'année devant un jury.

La progression de la recherche fait l'objet d'une évaluation à la fin de chaque semestre.

La compensation entre les UE est intégrale.

Un master accompagné à distance a été mis en place en 2012-2013, assorti d'une plate-forme pédagogique. Il s'adresse aux étudiants de M1. En cas de succès, il sera progressivement étendu à la deuxième année.

Conditions d'inscription à la certification	Oui Licence		Indiquer la composition des jurys : Les enseignants de la formation (PR et MCF)
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	oui		Indiquer la composition des jurys : Les enseignants de la formation
En contrat d'apprentissage		non	Indiquer la composition des jurys : Les enseignants de la formation
Après un parcours de formation continue	oui		Indiquer la composition des jurys : Les enseignants de la formation
En contrat de professionnalisation		non	Indiquer la composition des jurys : Les enseignants de la formation
Par candidature individuelle	oui		Indiquer la composition des jurys : Les enseignants de la formation
Par expérience <i>Date de mise en place : 2009</i>	Oui VAE		Indiquer la composition des jurys : Les enseignants de la formation

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)
	Double diplôme avec l'UTAD, Portugal Double diplôme avec l'Université Fédérale de Bahia, Brésil (signature en cours)

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) : Arrêté du 25 avril 2002, publié au JO du 27 avril 2002

LMD2 : arrêté du 11 juillet 2011, relatif aux habilitations de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense à délivrer les diplômes nationaux.

Références autres :

LMD3 L'arrêté d'habilitation est en cours.

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques : Voir le site de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense : www.u-paris10.fr

Autres sources d'informations : Portail étudiant ONISEP, brochure ONISEP, www.onisep.fr

Lieu de certification : Paris Ouest Nanterre La Défense, bâtiment V (bâtiment des langues).

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur : Paris Ouest Nanterre La Défense, bâtiment V (bâtiment des langues).

Historique : Le master LLCE Etudes Romanes existe depuis 2005. Le parcours 1 « Métiers de l'enseignement (espagnol) a été créé en 2008. La maîtrise et le DEA existent depuis la création de la Faculté des Lettres de Nanterre.

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification : <http://www.u-paris10.fr>